

Edito

Le rôle du maire et du conseil municipal consiste à gérer le quotidien mais aussi à préparer l'avenir. Gérer le quotidien, c'est rendre ville agréable et attractive par son

entretien journalier et son enjolivement régulier, c'est proposer du bien vivre ensemble par des animations variées et pour tous les publics, c'est assurer la sécurité des citoyens, contribuer au bien-être des enfants qui fréquentent nos écoles, les cantines et les accueils de loisirs, offrir des services adaptés à nos anciens...

Mais c'est aussi savoir se montrer solidaires avec tous ceux qui en ont besoin et accueillants pour les étrangers qui fuient des situations invivables dans leurs pays d'origine, comme souhaite le proposer la Municipalité dans le cadre des dispositifs dont elle attend que l'État veuille bien fixer les modalités concrètes, c'est prendre soin de notre environnement...

l'avenir, prévoir Préparer c'est et maîtriser les évolutions de la population, c'est se donner les moyens d'investir chaque année pour améliorer le cadre de vie, c'est anticiper les difficultés pour mieux appréhender les solutions à apporter, c'est imaginer et programmer les aménagements et les projets qui dynamiseront la commune, c'est tenir compte de l'environnement immédiat ou plus lointain qui influe sur la capacité à agir des élus, c'est aussi inciter la population à participer à la vie démocratique locale et nationale... Tout cela ne constitue pas seulement des vains mots couchés sur le papier mais reflète l'action quotidienne de vos conseillers municipaux dont vous découvrez la variété et la multiplicité des tâches et des activités au fil des pages du bulletin municipal mensuel. Ce mois de novembre en est le reflet comme les précédents et... les

> Bâtonnier Michel Dufranc Maire de La Brède

■ Salon des arts 2015

Depuis 28 ans, le Salon des Arts s'efforce de vous proposer une sélection d'artistes de qualité, aux talents éclectiques, et pour tous les budgets, particulièrement apprécié à l'approche des fêtes de fin d'année.

Avancé d'une semaine cette année, le salon ouvrira ses portes du 13 au 15 novembre, à la salle des sports du centre bourg.

Une soixantaine d'exposants, peintres, sculpteurs, artisans d'art, ... seront présents tout au long du week-end afin d'exposer leurs œuvres et vous démontrer toute l'étendue de leur talent de créateur.

Le vendredi soir sera placé sous le signe de la musique à l'occasion du vernissage « MIX & ART » et l'art circassien se mêlera à la fête avec la compagnie

Mechanic circus.

Entrée gratuite

Vendredi 13 de 15h à 22h,

Samedi 14 de 10h à 19h

Dimanche 15 de 10h à 18h

Vernissage ouvert à tous



■ 10° édition d'Opération Lumière



Lors de la fête du spectacle vivant d'Opération Lumière, du 10 au 15 novembre, pas moins de 80 artistes viendront à la rencontre du public et présenteront leurs nouvelles créations 2015 à La Brède et aux alentours.

Au programme : contes théâtralisés, marionnettes, théâtre d'ombre, cirque théâtralisé, comédie, one woman show, spectacles pour tout-petits, ...

Une soirée « apéro spectacle » le mardi

10 novembre de 19h à 20h30 à la salle des fêtes de La Brède fera place à une scène ouverte aux associations culturelles. À la disposition de tous, un « espace gratuité » , constituera un lieu de partage, d'échange et de convivialité, où chacun peut prendre ou déposer des objets (vêtements, jouets, livres...) réutilisables par d'autres.

Toute personne désirant apporter son aide lors de cet évènement est la bienvenue! Renseignements-réservations: 06 73 37 86 06 et

tout le programme sur : www.oplum.fr

SALON DU LIVRE

Beau succès pour cette première édition du Salon du Livre.

Les organisateurs et les 40 auteurs présents ont accueilli près de mille personnes pendant ce week-end. Les chais du château fraîchement rénovés ont charmé les visiteurs et les écrivains, ...

Parmi les stands, la littérature médiévale côtoyait la poésie, les romans, les récits de voyages, ou encore les livres jeunesse. Les visiteurs ont pu aller à la rencontre des auteurs et partager leur expérience de l'écrit et leur regard sur le monde.

Les cafés littéraires et les tables rondes ont permis d'aller plus loin dans les réflexions en abordant de nombreux sujets autour du thème « cultures et civilisations » : le voyage et l'ouverture aux autres, la place des femmes dans les sociétés ...



Témoignage d'Anne-Isabelle Tollet, Journaliste et porte-parole d'Asia BIBI

Des écrivains en herbe

Ce Salon s'est cloturé le dimanche soir par la remise du premier Prix Littéraire Jeunesse.

Depuis le mois de septembre, grâce à l'implication de leurs enseignants, les élèves de CM1/CM2 des écoles primaires Jean Cazauvieilh et Rambaud ont participé avec beaucoup de plaisir à ce « concours littéraire ». Parmi ces écrivains en herbe, six enfants ont reçu le « *Prix de la plus belle Plume* », le « *Prix de l'originalité* » ou encore le « *Prix coup de coeur* ».

Vous pouvez découvrir les récits de tous les élèves participants sur le site **www.labrede-montesquieu.fr**



Lecture d'un récit - Prix Littéraire Jeunesse

TRAVAUX

■ Éclairage public

Un audit de l'éclairage public communal a été réalisé par la société Géo France afin de déterminer les voies d'améliorations possibles et la maîtrise de l'énergie du parc de la commune.

Ce diagnostic portait sur les installations d'éclairage public sur les voies ouvertes à la circulation ainsi que leurs dépendances mais aussi sur les domaines publics immobiliers (lotissements, ZAC, HLM,...).

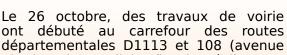
Après un inventaire technique précis (modèle et caractéristiques des luminaires, des supports, types de lampes, armoires, vétusté du matériel) et une analyse financière (analyse des factures d'électricité, des abonnements, de la

tarification...) **cet audit propose une liste d'actions sur plusieurs axes :** tarification et comptage, sources lumineuses, horaires d'éclairage, réduction de puissance, équipements de télégestion...

La commune doit désormais établir un plan d'investissement sur la base de cet audit.

Quelques chiffres:

Nombre de zones éclairées : 49 kilomètres de voies éclairées : 31 km Nombre de foyers lumineux : 836



Un giratoire à La Saugue

départementales D1113 et 108 (avenue Charles de Gaulle) afin de réaliser un carrefour giratoire.

Durant toute la durée des travaux, la circulation se fera en alternat par feu de chantier de 10h à 16h et par piquets de 8h30 à 10h et de 16h à 17h.

La vitesse sera limitée a 50 km/h et les dépassements seront interdits. Selon nécessité, une déviation pourra être mise en place.

Fin de chantier prévue le 29 janvier 2016.







REGIONALES: MODE D'EMPLOI

Les 6 et 13 décembre prochain, les électeurs voteront pour désigner les 183 conseillers régionaux de la nouvelle grande région Aguitaine/Poitou - Charentes/Limousin.



Ce sera par la taille de l'hémicycle, le troisième Conseil Régional de France après l'Ile-de -France (209) et Auvergne-Rhône-Alpes (204). Pour la métropole, le scrutin concernera 13 nouvelles grandes régions qui remplacent les 22 précédentes.

Le Conseil Régional règle les affaires de la région telles que le développement économique, lvcées. la formation professionnelle et l'enseignement supérieur, l'aménagement du territoire et les transports. Les

conseillers régionaux sont élus pour une durée de 6 ans au scrutin proportionnel à deux tours avec prime majoritaire selon un système mixte combinant les règles des scrutins majoritaire et proportionnel :

- Au premier tour, si une liste obtient la majorité absolue des suffrages exprimés (plus de 50 %), elle obtient le quart des sièges à pourvoir. Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés. Sinon, il est procédé à un second tour la semaine suivante. Les listes ayant obtenu au moins 10 % des suffrages exprimés peuvent se maintenir, et éventuellement fusionner avec les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages.
- Au second tour, la liste qui arrive en tête obtient un quart des sièges à pourvoir. Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle entre les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés au second tour.

Les listes sont régionales mais elles sont composées de sections départementales : chaque liste est constituée d'autant de sections qu'il y a de départements dans la région. Les listes sont bien régionales dans la mesure où est désigné la ou le candidat tête de liste régionale et où le bulletin de vote d'une liste est identique dans tous les départements d'une même région. Les listes doivent également respecter l'obligation de parité : chaque liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Où voter

Les quatre bureaux de vote seront exceptionnellement transférés à l'école primaire. Ouverture de 8h à 18h.

Qui peut voter ? Les Françaises et Français ayant dix-huit ans accomplis, jouissant de leurs droits civils et politiques et inscrits sur les listes électorales de leur commune. Le scrutin régional n'est pas ouvert aux ressortissants des pays membres de l'Union Européenne.

Voter par procuration:

Pour faire établir une procuration et désigner une personne (le mandataire) qui vote à La Brède, vous devez vous adresser au commissariat de Police, à la Gendarmerie ou au tribunal de son domicile ou de son lieu de villégiature. N'attendez pas le dernier jour pour accomplir les formalités. Le vote par correspondance n'existe

A VOS AGENDAS

novembre



Michel Dufranc rendra hommage aux combattants de la Première Guerre Mondiale en présence des élus, de l'association des Anciens Combattants et du corps des Sapeurs Pompiers de La Brède.

La cérémonie de commémoration aura lieu à 9h, Place du devoir de mémoire.

Le marché hebdomadaire du mercredi n'aura pas lieu ce 11 novembre.

Exposition

au 28 novembre, Bibliothèque pour Tous de La Brède organise une exposition vente de Bandes dessinées en partenariat avec la librairie L'Espace Livres de Gradignan.

Mercredi 25 novembre

L'association Sourire d'Automne organise son loto mensuel à la salle des fêtes à partir de 14h.

■ 13 envie de lire

Vendredi 4 Décembre 18h30 - 18, rue montesquieu

La Bibliothèque pour Tous de La Brède, en partenariat avec la Communauté de Communes de Montesquieu, invite les familles et leurs enfants au **spectacle** « Caca Prout ».

À travers des albums pertinents, la compagnie « Le Laboratoire » sensibilisera vos enfants à cette question universelle et fondamentale : « Le caca prout, pourquoi ? Le petit coin des histoires de cacas et productions odorantes...» Très scatologique ? Non ! Rien de plus naturel! Histoires crasseuses impertinentes propres à déclencher l'hilarité des petits enfants (et des grands!).

Dès 3 ans - GRATUIT - Durée : 40 min

La piscine à tarifs préférentiels



Depuis 2003, la commune de La Brède a signé une convention de partenariat avec la commune de Villenave d'Ornon afin que les brédois puissent bénéficier de tarifs d'entrée préférentiels identiques à ceux consentis aux Villenavais, d'une priorité dans la planification des activités d'animations telles que les leçons de natation, d'aquagym ainsi que l'accès à des activités de natation scolaire.

Pour bénéficier de ces tarifs, présentez-vous en Mairie avec un justificatif de domicile et une photo d'identité afin de créer votre carte pass.

Se chauffer sans gaspiller

électriques, au fioul, chauffage au bois, pompes à chaleur... Avec les premiers froids et l'utilisation du chauffage, vous vous posez peut-être encore des questions sur le coût et l'efficacité de votre système de chauffage. Le guide pratique de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) apporte des réponses. Plus d'infos sur www.ademe.fr

Réduisons nos déchets

À l'occasion de la semaine européenne de réduction des déchets, la municipalité organise une opération en partenariat avec la Communauté de Communes de Montesquieu, vendredi 27 novembre de 14h à 17h au Parc de l'Espérance :

La CCM mettra à votre disposition gratuitement un broyeur qui permet de réduire le volume de vos déchets : tailles de haies denses, conifères

de grande taille, etc. Amenez vos branchages et repartez avec du paillis!



Le broyat obtenu peut être utilisé de deux façons :

SEMAINE EUROPÉENNE

DE LA RÉDUCTION

DES DECHETS

En paillage : il empêche la pousse des mauvaises herbes, garde l'humidité et nourrit le sol en se décomposant.

En base pour le compost : il devient une matière sèche qui équilibre les apports carbonés dans le composteur. *Attention, les branches

doivent pas dépasser un diamètre 10 Le broyat restant sera distribué aux personnes qui le souhaitent.

la déchèterie, pensez-y

Pour les déchets encombrants, déchets végétaux, gravats, ferrailles, déchets spéciaux (piles, peintures, huiles, etc.) la déchèterie de l'Arnahurt est là (au niveau de l'échangeur de La Prade RN113, derrière le Lidl):

- Du lundi au vendredi : de 13h00 à 18h00.
- Le samedi : de 8h30 à 18h00.
- Le dimanche : de 8h30 à 13h00.
- Fermé les jours fériés.

Les principaux jours d'affluence sont le samedi et le lundi. Si cela vous est possible, évitez-les! Vous serez plus facilement accueilli et informé.



TRIBUNES LIBRES

■ La Brède Ensemble

La démocratie participative vit à La Brède!

Fidèle à sa volonté politique d'associer les habitants aux projets structurants les concernant, la majorité municipale a choisi d'ériger la consultation citoyenne en principe. Ainsi, depuis la rentrée, la Municipalité a organisé cinq réunions pour chaque grand quartier de la ville dans l'optique de la révision en cours du Plan Local d'Urbanisme. Les habitants ont été invités à faire part de leurs observations, qui ont été soigneusement consignées pour enrichir le PLU définitif. Ces réunions, qui ont regroupé une trentaine de participants, ont été l'occasion d'échanges constructifs et ont permis à chacun de s'exprimer librement. Quoiqu'en disent certains, la concertation avec les riverains des projets d'aménagement urbain est organisée systématiquement, par le biais notamment de réunions publiques, comme cela a pu être fait dans le passé pour la ZAC de Filleau, les aménagements du bourg, les avenues du Reys et de la Sauque, Armingas...

Vous l'aurez compris, la Commune de La Brède, dans tous les domaines touchant au cœur de notre urbanisation, a toujours su associer chacun de ses concitoyens!

voté par le Conseil Municipal, un espace de libre expression est réservé aux différents groupes politiques, dans les communes de plus de 3500 habitats. La Brède aux citoisens

> La France accueille et préside la 21° Conférence des Parties sur les changements climatiques. Près de 200 pays ont déposé leurs contributions, mais aussi des collectivités locales, des associations, des établissements scolaires et des citoyens.

> Chacun peut et doit prendre sa part de responsabilité par ses choix de mobilité, d'alimentation, de consommation.

> Si elle en a la volonté, la commune pourra apporter sa pierre à l'édifice avec son prochain PLU. Sur ce sujet, nous proposerons de réserver des zones pour du covoiturage, d'autres pour pouvoir y produire des énergies renouvelables.

Bulletin d'informations de la Commune de La Brède